

Avec des prix au plus bas, le bois fribourgeois reste dans une situation incertaine

Avenir en point d'interrogation



Selon Lignum Fribourg, qui regroupe désormais toutes les scieries du canton, sauf une, moins de coupes de bois ont été annoncées par rapport à une année normale. Alain Wicht-archives

« LISE-MARIE PILLER

Forêts » « A mon avis, le gros choc psychologique est aujourd'hui passé, mais nous sommes toujours dans l'incertitude pour l'avenir. » Tels ont été les mots de Gilles Schorderet, président de Lignum Fribourg, communauté d'action régionale en faveur du bois, lors de l'assemblée générale du groupe hier à Cugy.

Les propriétaires forestiers et producteurs de bois, notamment, doivent faire face à de nombreuses tuiles, à commencer par le prix du bois qui a atteint un plus bas encore jamais observé par Michaël Pachoud, garde-forestier de la corporation forestière Jogne-Javroz.

Bostryche en forme

La raison de cette dégringolade est simple: il s'agit d'une combinaison entre les effets du réchauffement climatique, qui contraint à abattre certains arbres secs, le bostryche particulièrement en forme notamment en plaine cette année, et les effets du Covid-19. Du

bois allemand et autrichien à bas prix inonde en effet le marché suisse, selon Dominique Schaller, chef du Service des forêts et de la nature, car des entreprises de ces pays cherchent à écouler un surplus de bois. La demande en palettes et en caisses (bois d'emballage) est aussi en baisse, selon Christophe Yerly, de la scierie Yerly Bois SA, à Treyvaux.

Il y a heureusement de l'espoir. La construction a bien repris, et la demande est là. Autre point positif, les gens achètent davantage de bois local. Christophe Yerly attribue cette tendance en partie au travail de Lignum plus qu'à un effet secondaire de la pandémie, durant laquelle les gens ont réalisé l'importance des circuits courts. A noter qu'aucune des personnes interviewées n'a entendu parler de licenciements dans la filière du bois.

Autre nouvelle encourageante, le geste du Conseil d'Etat fribourgeois dans son plan de relance de l'économie, comme l'a signalé durant l'assemblée le conseiller d'Etat Didier Castella, chargé des ins-



« A mon avis, le gros choc psychologique est aujourd'hui passé » Gilles Schorderet

titutions, de l'agriculture et des forêts. Une prime qui correspond à 10% du prix du bois fribourgeois utilisé dans la construction durant les années 2020 et 2021 sera offerte. Quelque 200 000 francs ont été débloqués dans ce but.

Trouver des parades

L'enjeu de ces prochains mois sera la coupe de bois frais – extrêmement importante pour la filière, selon Gilles Schorderet. Car « il faut bien couper du bois de qualité pour pouvoir gagner sa vie ». Pour l'instant, en raison des arbres bostryches à abattre et surtout des prix trop bas à cause de l'engorgement du marché, selon Michaël Pachoud, moins de coupes ont été annoncées par rapport à une année habituelle. Le garde-forestier a personnellement trouvé une parade: il privilégiera par exemple des secteurs comptant peu d'arbres à prélever.

Christophe Yerly s'inquiète aussi du bois de mauvaise qualité, abondant face à une demande trop faible. Il faudrait pouvoir écouler davantage de ce « bois-énergie » destiné au

chauffage. Car les stocks sont en train de s'accumuler et les hivers doux n'aident pas. « Le temps presse », lance Bertrand Zomfing, directeur de la corporation forestière Forêts-Sarine et garde-forestier.

Le député Bertrand Gaillard (pdc, La Roche) avait posé une question à ce sujet au Conseil d'Etat. Il demandait entre autres s'il était possible de créer une chaudière utilisant du bois-énergie sur le site de la Saidef, à Hauterive, qui incinérerait des déchets ménagers et industriels pour alimenter des réseaux de chauffage à distance. Cette idée devrait être analysée, vient de répondre le Conseil d'Etat, qui va organiser une rencontre avec les conseils d'administration de la Saidef et de Groupe E. Le site se prêterait en effet bien à la construction d'une nouvelle centrale.

Dans un autre registre, Gilles Schorderet a signalé que toutes les scieries officielles fribourgeoises faisaient désormais partie de Lignum, sauf une. Parmi les événements 2021, on compte Salon Bois à Bulle en février et Le Prix Lignum Suisse 2021. »

L'exécutif restera à cinq membres

Payerne » Pour la prochaine législature 2021-2026, l'Exécutif de Payerne continuera de siéger à cinq membres. Réuni en séance hier soir, le législatif a suivi, sans discuter et à une large majorité, la municipalité qui s'opposait à ce qu'elle siège à sept personnes. Il a donc rejeté le projet de décision déposé par le conseiller communal libéral-radical Franck Magnenat qui proposait d'augmenter le nombre de municipaux de 5 à 7. L'un des avantages évoqués par le politicien était de permettre d'alléger les taux d'activité des municipaux afin de pouvoir mieux concilier vie professionnelle et mandat d'élu.

Seul le conseiller communal Roland Bucher (plr) est intervenu lors des discussions en précisant qu'en tant que défenseur d'une municipalité à 7 personnes, il était minoritaire au sein de la commission chargée d'étudier le préavis.

En effet, la majorité des membres de la commission ad hoc était en faveur du statu quo. Dans son rapport, elle mentionnait d'une part qu'elle soutenait l'argument des autorités communales. D'autre part, elle préférait attendre les résultats de l'audit demandé par l'exécutif et dont le but est d'analyser son fonctionnement et son organisation. La commission a ajouté dans son rapport « qu'en l'état il est illusoire de penser que l'augmentation du nombre de municipaux permettrait de réduire le taux d'activité. Seul un changement des processus internes pourrait le permettre. » Elle n'a toutefois pas soutenu l'argument financier de la municipalité et estime qu'une hausse des coûts ne doit pas « constituer un frein au changement. » » DEF

CHORALES

RENCONTRES ANNULÉES

Les Rencontres chorales de la Broye, qui devaient se dérouler en octobre 2021 à la Halle des fêtes de Payerne, sont annulées. « Malheureusement, la situation sanitaire encore trop incertaine pour les mois à venir a contraint le comité d'organisation à prendre la décision de repousser cet événement à une date ultérieure, probablement en automne 2022 ou hiver 2023 », communiquent les organisateurs. DEF

Les vins de l'Etat vers le bio

Viticulture » Le canton de Fribourg présente les crus 2019, désormais certifiés Bio Suisse.

Les vignobles de l'Etat de Fribourg achèvent leur transition vers la culture biologique. Mardi, le canton a présenté les crus 2019 issus de ses vignes du Vully, certifiés pour la première fois Bio Suisse après deux ans de reconversion. « Au Domaine des Faverges (dans le canton de Vaud, ndr), 8,8 hectares sont actuellement cultivés selon le cahier des charges de la produc-

tion intégrée. Ils seront reconvertis dès 2021 et ajoutés aux 6,6 hectares déjà exploités selon les méthodes de culture biologique », indique l'Administration des vignobles de l'Etat dans un communiqué de presse.

A noter que l'année viticole 2019 a été marquée dans la région du Vully par deux épisodes de grêle. « La quantité de raisin a été plus faible. Cependant, ce plus petit rendement offre une grande concentration de fruit dans les vins, qui se traduit par

une généreuse palette d'arômes et une grande intensité en bouche », salue le canton. Par ailleurs, le gamaret AOC Vully 2018 a reçu une médaille d'or au Grand Prix du vin suisse. Tous les vins de l'Etat de Fribourg pourront être découverts lors de la dégustation publique d'automne, le 18 septembre de 15 h à 18 h ainsi que le 19 septembre de 9 h à 12 h à l'Institut agricole de Grangeneuve. Des mesures sanitaires seront mises en place. »

NICOLAS MARADAN

COMMUNE EXPRESS

CORCELLES

Comptes 2019 Un bénéfice de 810 000 francs pour un total des charges de 11,4 millions et ceci après des amortissements supplémentaires et des attributions aux réserves pour 708 000 francs.

Zone réservée Après avoir débattu, le législatif a adopté à une large majorité le plan de zone réservée (six secteurs concernés), une mesure provisoire qui gèle toutes constructions pour une durée maximale de 5 ans. Il a aussi levé les 6 oppositions déposées lors de la mise à l'enquête.

Participation Une quarantaine de membres du législatif, mercredi. **Source** Nicole Rapin, syndique. DEF

Dicastères répartis

Payerne » Il y a quelques modifications au niveau des tâches gérées par les municipaux de Payerne. Les dicastères ont en effet été répartis, comme l'annonçait mardi un communiqué de la commune. Ceci à la suite de l'élection d'Edouard Noverraz à la municipalité et d'Eric Küng à la syndicate.

Les changements sont essentiellement liés aux dicastères dont s'occupait auparavant Eric Küng. Dès aujourd'hui, Edouard Noverraz est en charge des

finances, des affaires sociales, de la santé et de la culture. Le secteur jeunesse et intégration est également placé sous sa direction. Il officiera aussi en tant que président de l'Association régionale d'accueil de jour.

Eric Küng, par sa fonction de syndic, reprend quant à lui notamment la responsabilité de l'Administration générale, de la promotion économique, des ventes, des achats et des échanges immobiliers. »

LISE-MARIE PILLER